

Communiqué de presse **CFST**

Embargo: jeudi 20.10.2011, 9h00

Journée suisse de la sécurité au travail

La maintenance peut sauver des vies

Lucerne, le 20.10.2011 – En Suisse, un travailleur par mois meurt dans le cadre de la maintenance. Que peut faire une entreprise pour éviter un tel accident? La question a été abordée lors de la Journée suisse de la sécurité au travail (JSST) organisée par la Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail (CFST) à Lucerne et qui a réuni plus de 300 cadres et spécialistes de la sécurité. La Suva a également donné le coup d'envoi de la campagne de prévention «Maintenance sûre» à l'occasion de cette rencontre.

«Un opérateur écrasé par une plateforme élévatrice.» Les gros titres de ce genre font toujours froid dans le dos. Ils montrent que les dangers en relation avec les travaux d'entretien et de maintenance ont tendance à être sous-estimés et coûtent plus d'une dizaine de vies par an en Suisse. La moitié des accidents mortels se produisent dans le cadre de la maintenance des machines et installations techniques. Mais que peut faire une entreprise pour préserver des vies? En quoi la maintenance estelle plus qu'un simple facteur de coûts? Et en quoi l'efficacité des travaux de maintenance peut-elle contribuer au succès d'une entreprise? Telles sont quelques-unes des questions qui ont été posées lors de la Journée suisse de la sécurité au travail (JSST) qui s'est déroulée aujourd'hui au Centre de la culture et des congrès (KKL) à Lucerne.

Différents angles de vue

Huit conférenciers ont abordé le sujet de «la maintenance comme partie intégrante d'une gestion efficace des risques» sous différents angles de vue à la fois philosophiques, économiques, juridiques et éthiques. Le plus grand vœu de chacun: réduire au maximum le nombre d'accidents mortels. Benedikt Weibel, patron des CFF pendant de longues années, par exemple, a proposé une approche différenciée: il a très clairement expliqué aux cadres et spécialistes de la sécurité présents que les travaux de maintenance peuvent parfaitement s'effectuer dans le respect des règles de sécurité au travail en vigueur et qu'il n'existe aucune contradiction en la matière. Joachim Zappe, directeur de la société Stihl Kettenwerk GmbH, a témoigné, quant à lui, pour donner un éclairage en prise directe avec la pratique: il a expliqué comment la maintenance a été réglementée chez Stihl, et comment elle est devenue l'un des piliers

du succès de l'entreprise depuis que les responsables planifient minutieusement les travaux et font scrupuleusement respecter les consignes.

Règles vitales

La sécurité des opérateurs de maintenance exige une stricte observation des règles de sécurité essentielles. Cet aspect a été mis en relief par Robert Odermatt, chef de la division sécurité au travail de la Suva, qui a également donné le coup d'envoi de la campagne de prévention «Maintenance sûre» lors de cette Journée suisse de la sécurité au travail. Cette campagne repose sur «Huit règles vitales» élaborées en collaboration avec les branches concernées. Son message phare est le suivant: «STOP en cas de danger. Pensez à vos proches.» Cette nouvelle campagne de la Suva fait partie du programme de prévention «Vision 250 vies». Ce programme met l'accent sur une série de risques prioritaires en ciblant directement les causes des accidents les plus graves et les plus onéreux. Son but: éviter 250 accidents mortels et autant de cas d'invalidité grave au cours des dix prochaines années.

Informations détaillées sur la Journée: www.cfst.ch Photos disponibles dès 16 h 30 sur www.cfst.ch

Informations aux médias:

Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail CFST, Serge Pürro, secrétaire principal CFST, tél. 041 419 51 59, <u>serge.puerro@ekas.ch</u>

Infobox 1

Tâches de la CFST

La Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail (CFST) fait office de plaque tournante aux plans de la sécurité au travail et de la protection de la santé. A ce titre, elle veille à l'application uniforme des prescriptions de sécurité dans les entreprises, à l'utilisation des moyens financiers disponibles de manière coordonnée et à la collaboration efficace avec les partenaires des inspections cantonales du travail, du SECO, de la Suva et des organisations spécialisées. La Suva assume la présidence de la commission de onze membres, qui regroupe également des représentants des organisations des employeurs et des travailleurs. Informations complémentaires: www.cfst.ch.

Infobox 2

Vision «250 vies»

Les travaux en hauteur et sur les axes à grande circulation, ainsi que dans la construction et les exploitations forestières, comportent des risques élevés. En Suisse, on enregistre dans ces secteurs une centaine d'accidents mortels par an. La Suva et les autres organes d'exécution de la sécurité au travail se sont fixé pour objectif de réduire de moitié ce nombre et de préserver ainsi 250 vies humaines en 10 ans. C'est grâce à une stratégie duelle, d'une part pression d'exécution et mesures systémiques, d'autre part interventions sur les comportements à risque et sensibilisation sur la base de l'examen des causes des accidents, que la Suva entend atteindre cet objectif ambitieux avec 20 initiatives.